



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
17 décembre 2015  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Soixante-dixième session  
Point 120 de l'ordre du jour  
Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Conseil de sécurité  
Soixante-dixième année

## **Lettre datée du 15 décembre 2015, adressée à tous les représentants et observateurs permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies par le Président de l'Assemblée générale et la Présidente du Conseil de sécurité**

En application de la résolution 69/321 de l'Assemblée générale, nous vous adressons la présente lettre commune pour commencer à solliciter des candidatures et engager la procédure de sélection et de nomination du prochain Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux dispositions de l'Article 97 de la Charte des Nations Unies et aux principes de transparence et d'ouverture.

Le poste de secrétaire général, qui revêt une très grande importance, exige les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité et un ferme attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Nous vous invitons à présenter des candidats dont les qualités de chef et d'administrateur sont démontrées, qui ont une vaste expérience des relations internationales et de solides aptitudes dans les domaines de la diplomatie et de la communication et qui maîtrisent plusieurs langues.

Convaincus qu'il faut garantir des chances égales aux femmes et aux hommes pour que les uns et les autres puissent accéder à des postes de décision et de direction, nous engageons les États Membres à envisager de présenter des candidatures féminines aussi bien que masculines au poste de secrétaire général. Nous notons que le principe de diversité régionale a été appliqué à la sélection des précédents secrétaires généraux.

Notant que certaines candidatures ont déjà été annoncées, nous invitons les États Membres à présenter leurs candidats par lettre adressée au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité. Ceux-ci communiqueront conjointement et au fur et à mesure à tous les États Membres le nom des personnes dont la candidature au poste de secrétaire général aura été présentée pour examen.



Le Président de l'Assemblée générale et le Président du Conseil de sécurité donneront aux personnes candidates la possibilité de participer à des échanges ou réunions informels avec les membres de leurs organes respectifs, sans préjuger de la candidature de celles qui n'y participent pas. Ces échanges et réunions pourront se dérouler avant que le Conseil n'entame sa procédure de sélection à la fin de juillet 2016 et se poursuivre tout au long de cette procédure.

Une présentation rapide des candidatures facilitera les délibérations du Conseil de sécurité mais cela n'exclut pas que d'autres candidats se fassent connaître tout au long de la procédure, le cas échéant. Le Conseil envisage d'adresser sa recommandation à l'Assemblée générale dans les meilleurs délais, afin que celle-ci nomme le nouveau Secrétaire général suffisamment tôt pour qu'il puisse se préparer à exercer ses fonctions.

Le Président de l'Assemblée générale  
(*Signé*) Mogens **Lykketoft**

La Présidente du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Samantha **Power**

\_\_\_\_\_